

# Le Réanimateur

Le seul journal qui change de nom à chaque opération

24e Edition - Pâques 2007

## Le docteur H répond à vos questions

*Cher docteur,*

*J'ai appris qu'Animagique arrivait à Marbehan. Un village situé en province de Luxembourg ou peut-être pas.*

*Je suis convaincu que les 2ièmes coordinateurs présenteront leur projet mais rien n'est moins sûr.*

*Il est clair également que les secondes années/animateurs travailleront leur atelier culturel sans certitude.*

*A l'évidence, une nouvelle spécialisation 3-6 ans débutera sans garantie d'être organisée.*

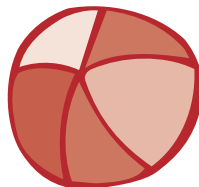
*Quant au bal de l'hôpital qui clôturera sans le moindre doute cette formation en beauté en ennuyant les participants, je trouve l'idée à la fois géniale et ridicule.*

*Qu'en pensez-vous ?*

Pour vous répondre avec précision de manière générale, votre cas est franchement préoccupant mais sans importance. A votre place, je consulterais un psychothérapeute avant de nous rejoindre durant ce week-end en essayant de ne pas le faire. Vos avis sont pertinents sans vraiment l'être. C'est ce qui rend votre lettre passionnante et sans intérêt. J'espère être suffisamment clair et totalement obscur.



Le docteur H



## Animagique recrute !

Nous comptons sur vous durant les prochaines vacances de Pâques et d'été à Sauvenière, Bossière et Gembloux.

Nous recherchons :

### Pâques, du lundi 9 au vendredi 13 avril à Sauvenière

- 1 chef de plaine,
- 6 animateurs polyvalents 3/12 ans.

### Juillet, du lundi 2 au vendredi 27 à Sauvenière

- 1 chef de plaine qui entrera en fonction avec le comité dès le mois de février,
- 1 adjoint au chef de plaine qui sera en même temps animateur volant, capable d'assurer des animations dans des groupes 3/15 ans,
- 1 animateur spécialisé « ados » qui aura la charge l'animation des ateliers 13+,
- 1 institutrice maternelle ou/ et une animatrice spécialisée dans l'animation des 3/5 ans,
- 7 animateurs polyvalents 3/12 ans.

### Août, du lundi 6 août au vendredi 24 août à Bossière

- 1 chef de plaine qui entrera en fonction avec le comité dès le mois de mars,
- 1 institutrice maternelle ou/ et une animatrice spécialisée dans l'animation des 3/5 ans,
- 6 animateurs polyvalents 3/12 ans.

### Août, du lundi 27 au vendredi 31 août à Gembloux

- 6 animateurs polyvalents 3/12 ans.

**Intéressés? Contactez Julie ou Hervé**



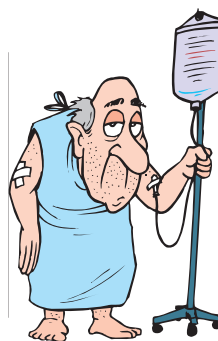
## Les soirées de l'hôpital

Samedi : la maîtrise opère... son grand retour !

Dimanche : atelier culturel base 2

Lundi : projet CP2 avant le grand bal de l'hôpital.

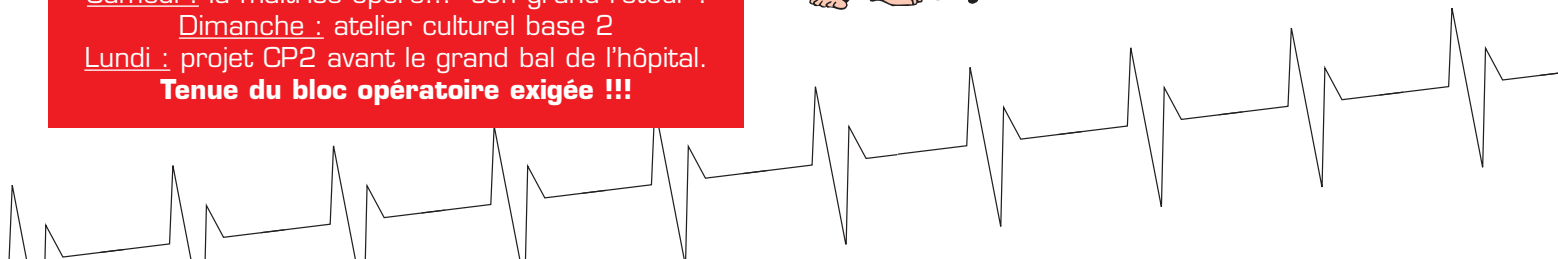
**Tenue du bloc opératoire exigée !!!**



## ATTENTION

**Arrivée au domaine en costume !**

**Prenez le train déjà costumé pour reconnaître vos futurs camarades de chambre !**



## “ Comme dirait l'autre, y a un os ! ”

Et il y en a même peut-être 15 !

Comme à l'accoutumée, voici le jeu du journal qui change de nom à chaque parution !

Il vous faudra du flair, de la persévérance et un bon œil (si pas les 2) pour découvrir les 15 erreurs qui se sont glissées chez notre ami de droite !

A gagner cette session, un magnifique t-shirt aux couleurs Animagique !

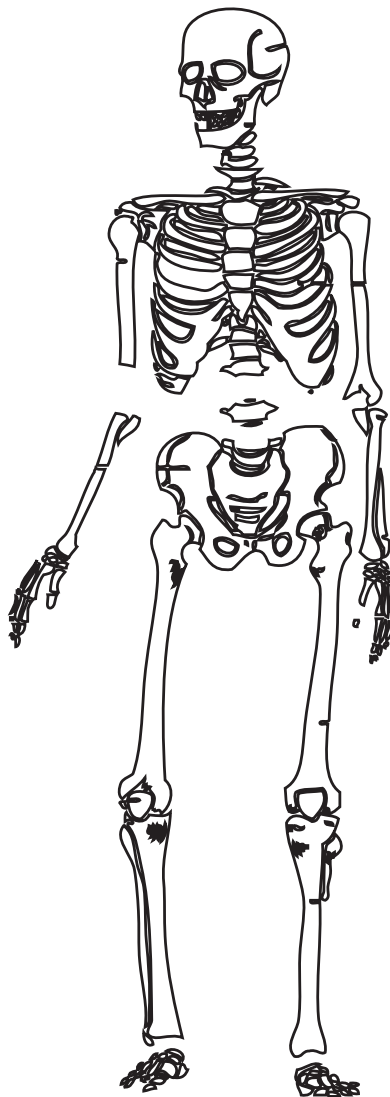
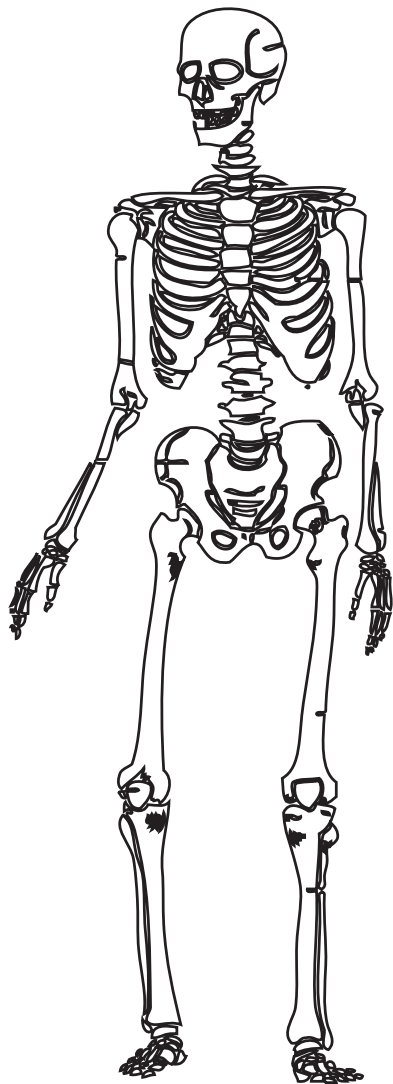
N'oubliez pas de remettre votre bon réponse dès l'inscription samedi 14H00 !

Ah oui, j'oubliais... la question subsidiaire !

Notre ami, ô combien dénudé, mesure 1m83 et pèse 82 kg.

A quel formateur correspond ce magnifique squelette?

Quand vous aurez la réponse, vous ne le regarderez sans doute plus jamais de la même manière !



# Quoi?

Tu n'as pas encore  
ton t-shirt Animagique?

**13€** en vente à la maîtrise



## A ne pas oublier !!!

Dans ta trousse d'urgentiste, tu prendras :

- Tes bandages, ton stéthoscope et tes vieux plâtres pour être un parfait «Ré-Animateur»!
- Toutes tes ordonnances pour être en ordre au niveau du secrétariat !
- Ton sac de couchage, tes draps et ta taie d'oreiller... l'hôpital ne fournit rien !!
- Du papier et un bic pour compléter ton constat d'accident
- Tes baskets et une tenue sportive pour te défouler pendant les longues journées de service.
- De quoi affronter la pluie (ben oui, les transports en ambulance sont parfois humides...)
- Si tu en as, ta guitare et ton chansonnier pour rythmer les nuits d'urgences
- Ton maillot de bain et ton bonnet pour l'activité piscine. Remarque: cette sortie est **OBLIGATOIRE POUR TOUS**. Aucune excuse ne sera tolérée, excepté un certificat médical. Les personnes qui ne pourront aller dans l'eau devront quand même prévoir une tenue adéquate (maillot + short et t-shirt). Des maillots et des bonnets de secours seront prévus pour les éventuels oublis !



## Quelques petits rappels pour tous...

La formation de Pâques est la dernière limite pour vous mettre en ordre au niveau du secrétariat. Tout dossier NON COMPLET (photocopie de carte d'identité, certificat médical, rapport de stage et autre) entraînera la NON VALIDATION de votre année !

En cas de doute ou si vous ne savez plus ce qui vous manque, vous pouvez contacter Julie au secrétariat : 0497/48.88.76 ou [juliebresmal@skynet.be](mailto:juliebresmal@skynet.be).

Pour ceux qui sont dans l'impossibilité de participer à cette formation en tout ou en partie, une attestation officielle (école, boulot, stage ou...) est **OBLIGATOIRE POUR TOUS**. Elle doit nous parvenir AVANT le début de la formation au 27, rue de Noville 1360 Perwez.

Pour les deuxièmes animateurs  
L'heure est venue à Pâques de concrétiser certaines grosses activités : l'activité culturelle et la grande activité intérieure. Pensez donc à vos déguisements, accessoires, notes etc pour marquer ces grandes étapes de votre formation !

Et pour les deuxièmes coordinateurs...  
Votre formation se terminera par votre « projet ». Pensez-y déjà, n'oubliez pas votre matériel et préparez-vous au mieux pour nous offrir une soirée de feu...

## En chaise roulante ou en ambulance, voici le chemin pour nous rejoindre !

La formation se déroulera du samedi 31 mars à 13h30 au mardi 3 avril à 16h00.

Voici l'adresse :

**Centre de formation de la Communauté Française**  
23, rue du Chenel à Marbehan

### • En voiture :

E411 Namur-Luxembourg, sortie 28a, direction Marbehan/Rulles.

Après 3Km, prendre à droite, la P7.

A Rulles, prendre à droite la N897 (Rue Maurice Grévisse).

Continuer sur cette N897 vers Marbehan.

Traversez le village, vous êtes dans la rue du Chenel.

### • Via les transports en commun

- **De Bruxelles-Midi:** à 10h36 prendre le train à destination de Luxembourg, arrivée à Marbehan à 13h.

- **De Gembloux:** prendre le train à 11h27 à destination de Luxembourg, arrivée à Marbehan à 13h

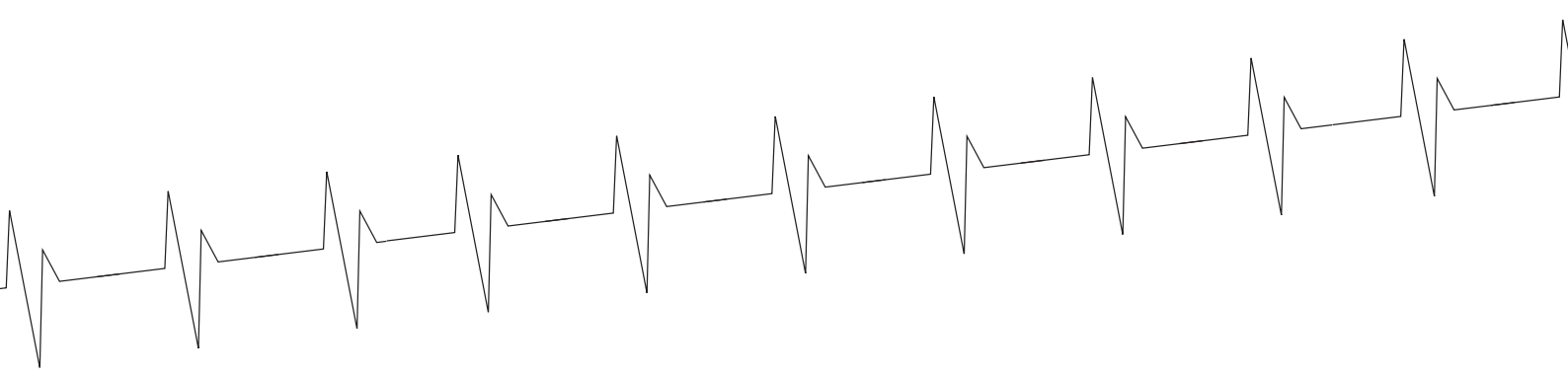
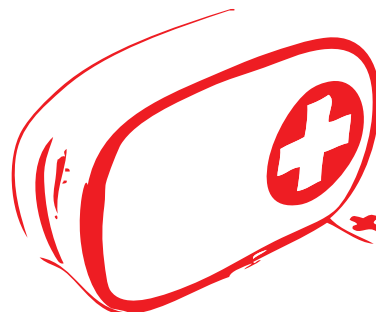
- **De Namur:** prendre le train à 11h42, à destination de Luxembourg, arrivée à Marbehan à 13h.

- **De Mons:** prendre le train à 10h08 à destination de Namur, changer à Namur et prendre le train à destination de Luxembourg à 11h42, arrivée à Marbehan à 13h.

- **De Charleroi :** prendre le train à destination de Namur à 10h41, arrivée à Namur à 11h18 puis prendre le train à destination de Luxembourg à 11h42, arrivée à Marbehan à 13h

De la gare de Marbehan, prenez la Grand Rue en face de la gare. Prenez la deuxième à gauche (Rue de l'Eglise). Continuez tout droit, vous arrivez dans la rue du Chenel, le centre est au n°23.

Pour le retour, un train part toute les heures vers Namur et Bruxelles.



# Jobs dans l'animation culturelle et sportive

## Vous êtes en formation ou possédez un brevet d'animateur ou de moniteur ?

Le service Job étudiant / emploi d'Infor Jeunes reçoit de nombreuses offres de travail en ce sens.

Pour bénéficier de ces offres, il suffit de venir vous inscrire à notre permanence du lundi au vendredi entre 15h et 17h.

Infor Jeunes asbl

02/733.11.93 - 02/734.47.22

### • JOB ETUDIANT – ANIMATEUR

Les Jeunesses Scientifiques de Belgique recherchent des animateurs pour leurs stages/plaines pendant les vacances scolaires.

Vous êtes en licence scientifique avec une expérience en animation de groupe de jeunes ou en possession de l'agrégation? Contactez au plus vite le secrétariat au 02.537.03.25

### • STAGE DE : EDUCATEUR(TRICE)

Cet été, nous proposons à des stagiaires éducateurs d'accompagner nos groupes d'enfants (de 3 à 12 ans) durant leur séjour de vacances à la mer ou dans les Ardennes.

Les candidatures sont à adresser par mail ou par courrier à Patricia Bastien, Coordinatrice

#### Contact :

L'Estacade (SAAE)

rue de la flèche, 14

1000 Bruxelles

Tél : 02/204 06 04

Mail : lestacade@skynet.be

### • L' « ASBL CAMP DE VACANCES DES ENFANTS DE LIMAL » RECHERCHE DES ANIMATEURS:

10 juillet au 20 juillet / ados de 13 à 16 ans

20 juillet au 31 juillet/ enfants de 6 à 12 ans

31 juillet au 11 août/ enfants de 6 à 12 ans

Contact et renseignements: Md Herpigny 010/41.89.46 ou M. Verheyne 0479/21.69.26

### • ANIMATEUR(TRICE)

Animateur/animateur pour séjours 1,2,3 semaines entre 7/07 et 29 juillet (Belgique ou France). Groupes de 15 adultes handicapés mentaux. Mission: partager loisirs et tous les actes de la vie quotidienne. Vous êtes animateur, éducateur, infirmière,... motivé(e), conscient(e) des responsabilités.

Minimum 21 ans et permis B avec 1 an de conduite minimum. Contact facile et respect envers tous les membres du groupe. Une expérience similaire préalable est souhaitable mais pas indispensable. Statut bénévole et indemnité forfaitaire.

Envoyez votre C.V. sur:

anim@olevacances.org

## Règlement d'ordre intérieur

1. L'inscription devient effective par le paiement du solde si possible un mois avant le début de la session. Toute personne qui ne sera pas en règle administrativement ne pourra pas participer aux activités (refus d'entrée).
2. En s'inscrivant, le stagiaire s'engage à participer à toutes les activités reprises au programme de la formation et aux stages pratiques selon les modalités définies par le centre d'accueil.
3. La notion de participation se veut dynamique. Le stagiaire s'engage à participer de façon proactive aux différents ateliers proposés. Il veillera également à porter une attention particulière à rechercher & à adopter les comportements adéquats lors des différents moments de la formation.
4. Les locaux mis à disposition des différents groupes sont à leur charge tant en session qu'en stage. Les frais occasionnés par bris et dégâts sont à charge de celui qui les a causés.
5. Aucune sortie n'est autorisée pendant la durée de la session ou du stage si ce n'est avec l'autorisation explicite du chef de session.
6. Les dortoirs et chambres à coucher ne sont pas mixtes et sont exclusivement destinés au repos. Réunion et visites sont interdits dans ces locaux.
7. Les activités s'achèvent à 23h ; le couvre feu est établi à 24h. De 23h à 8h, le calme doit régner sur le domaine qui nous accueille.
8. L'apport de boissons alcoolisées est interdit au domaine, de même que l'apport et la consommation de drogues, même douces.
9. Outre ces quelques points, le stagiaire s'engage à respecter le règlement d'ordre intérieur du centre qui l'héberge. Prévention incendie entre autre.
10. La non-observation d'une de ces clauses peut entraîner le renvoi sans remboursement et la perte du brevet escompté.

